

# Prévention des risques professionnels

## Autres risques

Brûlures - Coupures  
Risque infectieux -  
Électrisation - Électrocution  
Chutes - Glissades



## Bonnes pratiques

- **Ne pas utiliser** d'appareils avec des câbles détériorés, ou des prises défectueuses **et signaler** tout matériel endommagé à son responsable ;
- **Ne jamais manipuler** un appareil électrique avec les mains humides ;
- **Nettoyer** votre matériel avec des produits décontaminants ;
- **Laver** les serviettes à 60°;
- **Entretien** les sols et ne rien laisser traîner dans les voies de passage ;
- **Être** à jour dans ses vaccinations ;
- **Se renseigner** sur l'accessibilité de la trousse de secours et des numéros d'urgence ;
- **Désinfecter** toute plaie, même minime ;
- **Porter** des chaussures confortables et antidérapantes.



## Qu'est-ce qu'un accident de travail?

Art. L. 411-1 du Code de Sécurité Sociale :  
« Est considéré comme accident de travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. »

### LE MÉDECIN DU TRAVAIL UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Il conseille le salarié et l'employeur.  
Il est lié par le secret médical.  
Il aide à améliorer les postes et à les adapter à l'état de santé des salariés.

**N'hésitez pas à demander conseil  
à votre médecin du travail.**

*Document réalisé en partenariat avec  
la DIRECCTE, la CARSAT Bretagne  
et la FDM de la CMA 35.*

# Apprentis coiffeurs



# Risque chimique et allergies

Tous les produits utilisés en coiffure (pour les techniques et les couleurs) mais aussi les outils en métal (ciseaux, pinces...) et les gants en latex peuvent provoquer des allergies.

*Il est important de prendre des précautions afin de prévenir ce risque qui entraîne souvent un abandon du métier.*

Ces allergies sont de toutes formes :

- Eczéma des mains
- Urticaire
- Allergies nasales et oculaires (rhinites et conjonctivites allergiques)
- Asthme
- Œdème de Quincke nécessitant l'intervention des secours en urgence

On peut devenir allergique à un produit en l'utilisant fréquemment alors que l'on ne réagissait pas à son contact en début d'apprentissage : **c'est la sensibilisation.**



## Autres conseils

- Manipuler les produits en atmosphère ventilée ;
- Ne pas se laver les mains avec du shampoing ;
- Rincer immédiatement ses mains sous l'eau claire, en cas de contact accidentel avec un produit ;
- Ne pas porter de bagues au travail ;
- Porter un tablier de protection.

## Bonnes pratiques



Respecter et appliquer les consignes d'utilisation des produits (dosage, mélanges interdits, stockage...).



→ Pour prévenir une sensibilisation au niveau des mains :

- Avoir toujours les mains en bon état (éviter les coupures, les griffures, les gerçures...) et les protéger contre le froid l'hiver ;
- Se laver les mains avec un savon doux, sans parfum, puis les sécher sans frotter (en tamponnant) ;
- Utiliser une crème hydratante hypoallergénique et sans parfum (recommandée par son médecin ou son pharmacien) ;
- Porter des gants sans latex à chaque manipulation de produit.



# Postures de travail et gestes répétitifs

La station debout prolongée et le piétinement font partie du métier et peuvent être à l'origine de problèmes circulatoires, de mal de dos...

Les gestes répétitifs effectués à un rythme soutenu, ainsi que les postures contraignantes (shampoing, coupe, brushing) peuvent entraîner des TMS (troubles musculo-squelettiques), des tendinites de l'épaule, du coude et du poignet.



## Bonnes pratiques

- Utiliser les matériels adaptés pour limiter les TMS (ciseaux de coupe adéquats, sèche-cheveux légers, tabourets de coupe) ;
- Régler les fauteuils des clients à la bonne hauteur ;
- Alternier les tâches et les positions assis-debout ;
- Adopter les bonnes postures : éviter les flexions et les torsions du tronc ;
- Porter des chaussures adaptées : confortables et antidérapantes.